

N/REF : 23/09/2024 16H53 C:000053 I:00282
V/REF : AC/C01605
V/Email reçu le Lundi 23/09/2024 a 16H53

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. PLT

IMMEUBLE : CL.DE LA PILATE -PLT
49/51, RUE DE LA PILATE
11/13, RUE DES 25 FUSILLES
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 29 Octobre 2024

Référence Marché: 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny

LOCALISATION : ALLEE 49 PILATE - LOGEMENT VACANT SUR PASS CHANTIER (AU 28/10)
LOGEMENT N° 102110, PORTE N°15, 1° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : ATTESTATION QUALIGAZ - GAZ 102110 PLT - (PLT - 01 - 49)
ATTESTATION DIAGNOSTIC GAZ AVEC DÉLIVRANCE QUALIGAZ
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION

Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 28/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPURE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES VOLUMES, OUVRANTS, AERATIONS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS
DIAGNOSTIC QUALIGAZ
OBTURATION ESPACE ANNULAIRE
CERTIFICATION QUALIGAZ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 29/10/24 a 15H35 M. B ZOUAD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS154-Attest.diagn.gaz locat./+QUALIGAZ	1	83,17	83,17
1,00	PBS152-Obturation bouchon gaz	1	60,19	60,19
TOTAL H.T.				143,36
T.V.A. a 10,00%				14,33
TOTAL T.T.C.En EURO				157,69

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.